PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **20 juin 2023 à 19h00** - Date de convocation : **15 juin 2023**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**
Secrétaire de séance : **Madame Chantal ANDRIEUX**

PRÉFECTURE DE L'EURE
- 3 JUIL. 2023
ARRIVÉ

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, WECKSTEIN,

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs :
M. INIGO (pouvoir à M-M MAGNAUDEIX) VAUZOU (pouvoir à C. GUION)

DELIBERATION N° 25/2023 – AIDE FINANCIÈRE PARTICULIER

Une aide financière de 200 € est demandée par la délégation sociale du département afin d'aider Mme Lydia HEUGEBAERT à régler à SNA une facture d'eau de régularisation n° 2023/21 – 1002623209488.

Vu le dossier présenté, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'octroi d'une aide de 200 € qui sera versée au créancier (SNA27 – eau et assainissement) auprès de la Trésorerie des Andelys.

Le Maire, Pascal MAINGUY

MAIRIE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX ★ 27 (Eure) ★